

*Sans eux, on ne pourrait remplir nos formalités administratives ; les rues, les espaces verts et les locaux communaux ne seraient plus entretenus ; l'école et les services de garderie ne fonctionneraient plus... Ce sont*

## LES EMPLOYES MUNICIPAUX DE NOYANT

*que nous vous invitons à mieux connaître dans ce numéro de la Gazette !*

### Personnel administratif

**Fabienne JACQUET**, Secrétaire de Mairie, en charge notamment des affaires sociales, du personnel, de la paye

**Maurice CHALMIN**, Secrétaire de Mairie, en charge plus particulièrement de la comptabilité communale de l'urbanisme et de la mise en application des décisions du Conseil Municipal

La Mairie étant le dernier maillon de la chaîne administrative, situé au plus près des citoyens, une foule croissante d'informations ou renseignements aussi divers que variés, parfois insolites, sont sollicités du secrétariat.

Pour cela les agents essaient du mieux possible de vous aider ou de vous orienter en fonction de leurs compétences ou des informations qu'ils peuvent obtenir d'autres services. Personne n'a la science infuse.....



**Fabienne  
Jacquet**



**Maurice  
Chalmin**

### Personnel technique



**Jean-Luc  
Gayet**



**Joannès  
Chabrot**



**Frédéric  
Gayet**



**Martine  
Joly**

**Jean-Luc GAYET** qui est le plus ancien de l'équipe, assume la responsabilité de ce service très vaste également, mais très prenant, qui va de l'entretien de la voirie aux travaux de bâtiments, mais aussi le cimetière et les espaces verts, en un mot, tout ce qui concourt à un cadre de vie agréable dans la commune, tant pour les habitants que pour les nouveaux arrivants sans oublier les touristes, très sensibles à la qualité de l'accueil dans le village.

Il est secondé dans ses tâches par **Joannès CHABROT & Frédéric GAYET**.

Malheureusement depuis quelques temps, le sort s'acharne sur le personnel communal avec de nombreux et longs arrêts de travail. Jean-Luc et Joannès étant en arrêt maladie, il a du être fait appel à du personnel temporaire pour assurer la continuation des différentes missions.

**Martine JOLY** s'occupe de l'entretien des locaux du 1<sup>er</sup> étage de l'école, de la Mairie, de la salle polyvalente ainsi que de l'entrée et l'escalier qui dessert les appartements de la Poste.

## Personnels de l'école, d'animation et de la cantine

Jacqueline  
Dubois



**Jacqueline DUBOIS** assure les déjeuners de 80 élèves tous les jours d'école, gère l'approvisionnement de la cantine et vend les tickets de cantine tous les mardis soir à la Mairie de 16 h à 17 H.

**Suzanne BÉGUÉ** ATSEM, assiste Mme BOUDET, enseignante de maternelle dans son travail avec les enfants.

Suzanne  
Bégué



**Caroline DRAB** ATSEM, assiste Mme RUELLAN auprès des élèves de la maternelle.

En outre, Suzanne et Caroline sont également chargées du service à la cantine pour les tous petits et les aident à manger. Caroline, quant à elle, assure la gestion du centre de loisirs les mercredis après-midi et les vacances scolaires excepté Noël.

Caroline  
Drab



Valérie  
Chauvet

**Valérie CHAUVET** accueille les enfants à l'Accueil Péri-scolaire tous les jours d'école de 7 H à 8 H 45 et de 16 H 30 à 19 H.

Séverine  
Gayet



**Séverine GAYET** aide Valérie les soirs, lorsque l'effectif de garde est important. Toutes les deux assurent l'entretien de leurs locaux.



Isabelle  
Auburger

**Isabelle AUBERGER** est assez polyvalente puisqu'elle assure en permanence le ménage du rez de chaussée de l'école 2 soirs par semaine et assiste également Suzanne et Caroline à la cantine pour l'aide aux petits ainsi que la surveillance pendant les repas.

C'est elle également qui accompagne matin et soir les enfants dans le car scolaire.

Enfin, pendant les vacances scolaires, elle aide Caroline au Centre de Loisirs.

Chantal  
Willems



**Chantal WILLEMS** est chargée de l'entretien du rez de chaussée de l'école 2 jours par semaine en permanence, elle assure "au pied levé" les remplacements à l'école de Suzanne ou Caroline, à la cantine de Jacqueline et vient (en cas d'effectifs très importants), renforcer les équipes de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs.